

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États financiers

31 décembre 2010 et 2009

Le 18 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « Fiducie »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie qui comprennent l'état de l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2010, les états de l'actif net au 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité du fiduciaire pour les états financiers

Le fiduciaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos audits. Nos audits ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le fiduciaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Paragraphe d'observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers dans laquelle sont décrits des événements ou situations qui indiquent qu'il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréée auditrice permis n° 14043

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États de l'actif net

Aux 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Placement (note 8)	53 484 435	57 961 195
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 9)	44 184 913	39 870 676
Placements à court terme (note 10)	1 299 305	1 549 860
Encaisse	108 763	115 678
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	251 000	318 000
Autres actifs (note 11)	582 872	665 970
	<hr/>	<hr/>
	99 911 288	100 481 379
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	128 177	165 509
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	406 000	472 000
Distributions à payer	363 730	363 730
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 12)	96 370 140	96 345 810
	<hr/>	<hr/>
	97 268 047	97 347 049
	<hr/>	<hr/>
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 15)	2 643 241	3 134 330
	<hr/>	<hr/>
Nombre de parts en circulation (note 15)	10 392 283	10 392 283
	<hr/>	<hr/>
Actif net par part	0,25 \$	0,30 \$
	<hr/>	<hr/>

Méthode de présentation et continuité de l'exploitation (note 2)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Fiduciaire, Gestion Global DIGIT II Inc.

Claude Dalphond

Claude Dalphond
Administrateur

Benoît Deschamps

Benoît Deschamps
Administrateur

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Revenus sur placements détenus à des fins de transaction		
Intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	3 146 000	3 817 000
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	6 905 000	15 548 300
Autres revenus	44 689	26 425
	<u>10 095 689</u>	<u>19 391 725</u>
Charges liées au placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	5 028 000	9 670 000
Frais de service (note 13)	-	(499 078)
	<u>5 028 000</u>	<u>9 170 922</u>
Revenu net de placement avant charges administratives	<u>5 067 689</u>	<u>10 220 803</u>
Charges administratives		
Honoraires d'audit	104 904	72 640
Honoraires juridiques	190 739	249 685
Rémunération des administrateurs du fiduciaire	117 371	119 919
Frais de l'agent administratif	28 350	28 443
Registraire et agent des transferts	7 877	7 929
Droits de garde	2 238	4 454
Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts et frais de bourse	28 725	24 265
Assurances	59 770	17 935
Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant	51 501	54 066
	<u>591 475</u>	<u>579 336</u>
Revenu net de placement de l'exercice	<u>4 476 214</u>	<u>9 641 467</u>
Pertes sur le placement et les swaps sur défaillance de crédit		
Variation de la moins-value non réalisée sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(162 523)	(635 493)
Variation de la moins-value non réalisée sur les swaps sur défaillance de crédit	(24 330)	(1 703 082)
	<u>(186 853)</u>	<u>(2 338 575)</u>
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation	<u>4 289 361</u>	<u>7 302 892</u>
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation par part	<u>0,41 \$</u>	<u>0,70 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010	2009
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation	4 289 361	7 302 892
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital (note 15)	<u>(4 780 450)</u>	<u>(26 455 635)</u>
Diminution de l'actif net au cours de l'exercice	(491 089)	(19 152 743)
Actif net au début de l'exercice	<u>3 134 330</u>	<u>22 287 073</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>2 643 241</u>	<u>3 134 330</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Revenu net de placement de l'exercice	4 476 214	9 641 467
Ajustements pour		
Diminution du placement	4 364 759	19 687 140
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(4 364 759)	(19 687 140)
Diminution des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	67 000	-
Diminution des autres actifs	83 098	19 705 539
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(37 332)	(610 941)
Diminution du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	(66 000)	(365 000)
	<u>46 766</u>	<u>18 729 598</u>
	<u>4 522 980</u>	<u>28 371 065</u>
Activités de financement		
Distributions payées aux porteurs de parts	(4 780 450)	(26 805 855)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(257 470)	1 565 210
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>1 665 538</u>	<u>100 328</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 408 068</u>	<u>1 665 538</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	108 763	115 678
Placements à court terme	1 299 305	1 549 860
	<u>1 408 068</u>	<u>1 665 538</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État de l'inventaire du portefeuille

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Placements à court terme	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
Banque Nationale du Canada	Acceptations bancaires	1,15 %	17 janvier 2011	1 300 000	1 296 321	1 299 305
				<u>1 300 000</u>	<u>1 296 321</u>	<u>1 299 305</u>
Montant à recevoir sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
Banque Nationale du Canada ^{note a)}	Placement – dépôt à terme	3,094 %	2 mars 2015	53 292 582	53 292 582	53 484 435
Deutsche Bank	Débiteur à long terme	3,094 %	2 mars 2015	44 026 418	44 026 418	44 184 913
				<u>97 319 000</u>	<u>97 319 000</u>	<u>97 669 348</u>
				<u>98 619 000</u>	<u>98 615 321</u>	<u>98 968 653</u>

Note a) - Sur une base mensuelle, Deutsche Bank AG acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme cédé en garantie, tel qu'il est mentionné dans le prospectus avec supplément déposé le 4 mars 2005. Cette portion est égale au versement mensuel pour le mois considéré (voir la note 12).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « **Fiducie** ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 28 février 2005 au moyen d'une convention de fiducie (TSX : GII.UN). Global DIGIT II Management Inc. est le fiduciaire (le « **fiduciaire** ») de la Fiducie, dont il assume la gestion. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif et Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie si le fiduciaire le souhaite. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs du fiduciaire bénéficient d'une indemnité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à effet de levier à trois portefeuilles (collectivement, le « **portefeuille** ») renfermant respectivement 197, 138 et 236 titres (202, 143 et 237 en 2009) (les « **obligations de référence** »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 2 mars 2015 (la « **date de révision** »), ou à toute date de révision subséquente, celle-ci intervenant tous les cinq ans. La date d'échéance n'excédera pas le quarantième anniversaire de la transaction initiale. Afin de réaliser ses objectifs de placement, le 2 mars 2005, la Fiducie a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Silverstone Trust (« **Silverstone** »), qui a été remplacée par Deutsche Bank AG (la « **banque** ») le 20 janvier 2009 par suite des événements décrits à la note 3.

Jusqu'à la date d'échéance, le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit sont une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié.

2 Méthode de présentation et continuité d'exploitation

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon les principes comptables généralement reconnus (les « **PCGR** ») du Canada. La présentation sur la base de la continuité de l'exploitation suppose que la Fiducie continuera d'exercer ses activités dans un avenir prévisible. Toutefois, les faits suivants soulèvent des doutes importants quant à la capacité de la Fiducie d'exercer ses activités sur la base de la continuité d'exploitation :

- 1) au 31 décembre 2010, la valeur marchande des contrats financiers ne représentait que 0,975 % du notionnel;
- 2) la Fiducie a déjà reçu sept avis d'événement de crédit (voir la note 12) qui pourraient donner lieu à une perte totale sur les contrats de swap A et B et à une perte partielle sur le contrat de swap C pouvant atteindre 6,57 \$ par part (le montant du règlement final n'a pas encore été reçu);
- 3) en attendant le règlement de tels événements de crédit (un processus qui peut durer jusqu'à 720 jours après la réception d'un avis d'événement de crédit devant prendre fin le 16 novembre 2011), la banque retient 70 % de la prime d'assurance et, en conséquence, les distributions mensuelles aux porteurs de parts ont été réduites;

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

- 4) suite au règlement de ces événements de crédit, la Fiducie devra transférer à la banque une tranche du placement et du montant à recevoir sur les swaps de crédit correspondant au montant des pertes subies; par conséquent, les revenus d'intérêts futurs de la Fiducie s'en trouveront réduits.
- 5) De plus, comme il est indiqué à la note 12, 7,9% des obligations de référence sous-jacentes au contrat de swap C, soit 25 obligations dont la valeur nominale totalise 187 563 728 \$, ont une note de solvabilité de « D », indiquant ainsi un risque que la Fiducie reçoive des avis d'événement de crédit de la banque. Par exemple, si la banque envoie des avis d'événement de crédit pour les trois plus importantes obligations de référence du portefeuille C parmi celles dont la note de solvabilité est « D » et que le taux de recouvrement de ces trois obligations est inférieur à 45 %, et en supposant que les sept événements de crédit précédemment annoncés représentent une perte totale, le solde des biens cédés en garantie devra être transféré, en totalité, par la Fiducie à la banque. En conséquence, la Fiducie subirait une perte totale au titre du contrat de swap C également et les sources actuelles de revenu net de placement avant charges administratives de la Fiducie seraient pour l'essentiel éliminées.

Dans l'éventualité où il y aurait des pertes importantes, les revenus futurs pourraient ne pas être suffisants pour continuer à couvrir les dépenses courantes de la Fiducie, et, en conséquence, il pourrait être jugé plus rentable pour les porteurs de parts de liquider les positions et de mettre fin aux activités de la Fiducie.

Ces états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée.

3 Plan de restructuration

À partir du 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« **PCAA de tiers** ») a connu une interruption, de sorte que les conduits de PCAA de tiers, tels que Silverstone, n'ont pu rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « **comité des investisseurs** » ou le « **comité** ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « **moratoire** ») et, après le moratoire, de convertir tous les PCAA de tiers en circulation en billets à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des actifs sous-jacents correspondants de chaque conduit. Le moratoire a été étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (la « **LACC** »), le 17 mars 2008. Depuis cette date, le moratoire a été prolongé périodiquement jusqu'à la date de clôture du plan de restructuration prévu par la LACC, soit le 21 janvier 2009.

Le 14 août 2007, Silverstone a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que Silverstone ne fournirait pas à la Fiducie les fonds requis pour verser la distribution du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'une interruption du marché du papier commercial adossé à des actifs (« **PCAA** ») et de l'incapacité de Silverstone de rembourser son PCAA de tiers arrivant à échéance.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

À la suite de ces événements, la Fiducie a conclu une entente de moratoire (l'« **entente de moratoire** ») avec Silverstone afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte de garantie bloqué chez un dépositaire légal (le « **compte de garantie bloqué** »). L'entente de moratoire a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée périodiquement.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre prévu pour un plan de restructuration du PCAA de tiers. Ce plan prévoit son remplacement par des billets ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle Silverstone serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit qui étaient en vigueur entre la Fiducie et Silverstone (l'« **opération de désengagement** »). La Fiducie recevrait donc tous les montants du compte de garantie bloqué et reprendrait le versement des distributions aux porteurs de parts. L'opération de désengagement entrerait en vigueur à une date antérieure à celle à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accepté une demande déposée par le comité sur le PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « **plan** ») par les porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les « **porteurs de billets** »). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information sur le plan à tous les porteurs de billets et, le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont approuvé ce plan. De plus, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a publié une ordonnance approuvant ce plan.

Le 12 janvier 2009, le comité a annoncé que la Cour supérieure de justice de l'Ontario avait approuvé l'ordonnance de mise en œuvre du plan et l'opération de désengagement a été conclue le 20 janvier 2009, suivi par l'implantation du plan de restructuration du PCAA le 21 janvier 2009. Le 21 janvier 2009, la Fiducie a publié un communiqué de presse pour confirmer le remplacement de Silverstone par la banque à titre de contrepartie aux swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. À la date de l'opération de désengagement, la banque avait une notation de Aa1 de Moody's, A+ de Standard & Poor's (« **S&P** ») et AA- avec perspectives négatives de Fitch.

À la suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie sur les swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le 30 janvier 2009 la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, trois distributions extraordinaires en trésorerie pour un total de 1,755 \$ par part.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

4 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux PCGR du Canada. La préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

Mode de constatation des revenus et des charges

Les revenus d'intérêts créditeurs, les revenus autres que les revenus d'intérêts créditeurs, de même que les revenus et charges sur les swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

5 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les frais de transaction étant inscrits directement dans les états des résultats. La Fiducie est une société de placement au sens de la *note d'orientation comptable 18 – Sociétés de placement* (« **NOC-18** »). Elle évalue tous ses placements à la juste valeur et les présente à leur juste valeur dans ses états financiers. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces instruments financiers sont enregistrés dans les gains ou pertes sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit dans les états des résultats. La détermination de la juste valeur des instruments financiers est effectuée comme suit :

a) Établissement de la juste valeur

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie pour laquelle l'instrument financier pourrait être échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, qui correspond à la juste valeur de contrepartie reçue ou versée. Dans certaines circonstances, la juste valeur initiale peut être établie en utilisant d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ou reconditionnement ou selon une technique d'évaluation dont les variables ne tiennent compte que des données de marché observables. Au moment de la comptabilisation initiale, l'écart entre le prix de transaction et la juste valeur initiale estimative est comptabilisé dans les états des résultats lorsqu'il se fonde sur des éléments observables.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Lors de la réévaluation ultérieure des instruments financiers, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur, et s'ils sont disponibles, la Fiducie les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse, d'un contrepartiste, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif ou d'un passif financier coté sur un marché actif reflète généralement le cours du marché. Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Fiducie établit la juste valeur des instruments financiers au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel aux données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur le marché, la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché lorsqu'il a été démontré que ces techniques permettent d'obtenir des estimations fiables.

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés à la juste valeur avec les variations au titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans les états des résultats. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit est établie à l'aide de modèles d'évaluation. La Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Les principales données sont fondées sur des facteurs observables des marchés externes, tels que des courbes de rendement de taux d'intérêt et des courbes de crédit. La juste valeur fluctuera également suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié.

ii) Placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans les états de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les placements à court terme, les autres actifs, les comptes créditeurs et charges à payer, les montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit ainsi que les distributions à payer.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états de l'actif net sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – évaluation fondée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (sous forme de prix) ou indirectement (à partir de prix);

Niveau 3 – évaluation fondée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états de l'actif net sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

31 décembre 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placement	-	53 484 435	-	53 484 435
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	44 184 913	-	44 184 913
Placements à court terme	-	1 299 305	-	1 299 305
Encaisse	108 763	-	-	108 763
Total des actifs financiers	108 763	98 968 653	-	99 077 416
Passifs financiers				
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	-	96 370 140	-	96 370 140
Total des passifs financiers	-	96 370 140	-	96 370 140

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

31 décembre 2009	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers				
Placement	-	57 961 195	-	57 961 195
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	39 870 676	-	39 870 676
Placements à court terme	-	1 549 860	-	1 549 860
Encaisse	115 678	-	-	115 678
Total des actifs financiers	115 678	99 381 731	-	99 497 409
Passifs financiers				
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	-	96 345 810	-	96 345 810
Total des passifs financiers	-	96 345 810	-	96 345 810

6 Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de la nature de ses activités, la Fiducie est exposée à divers risques, notamment les risques liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation des instruments financiers, dans la mesure du possible, des contrôles conformes à la stratégie de la Fiducie ont été instaurés, comme l'utilisation d'instruments autorisés. Les principaux risques auxquels la Fiducie est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation dans les cours du marché. Le risque de marché associé aux instruments financiers comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de liquidité et d'autres risques de prix. Plus particulièrement, jusqu'à la date d'échéance, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit fluctuera suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié. Étant donné que l'objectif de la Fiducie est de fournir aux porteurs de parts un intérêt économique au travers de l'exposition liée au rendement d'un portefeuille de titres sous-jacent, le capital n'est pas protégé. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme. Pour la période terminée le 31 décembre 2010, une augmentation ou une diminution de 100 points de base des indices de crédit correspondants aux swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie aurait donné lieu respectivement à une diminution ou à une augmentation de 11 000 \$ (diminution ou augmentation de 536 \$ en 2009) de la juste valeur de ces swaps sur défaillance de crédit. Également, il existe un risque de taux d'escompte associé au dépôt à terme et au débiteur à long terme. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'escompte sur le dépôt à terme ou le débiteur à long terme se traduirait par une diminution de 3 628 000 \$ ou une augmentation de 3 812 000 \$ (diminution ou augmentation de 189 000 \$ en 2009) de la juste valeur du dépôt à terme et du débiteur à long terme.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. La meilleure mesure de l'exposition maximale de la Fiducie au risque de crédit au 31 décembre 2010 et 2009 est la somme des actifs financiers figurant dans les états de l'actif net. Comme il est décrit ci-dessus, les swaps sur défaillance de crédit sont également largement exposés au risque de crédit en raison des obligations de référence contenues dans les portefeuilles et du risque de crédit de la contrepartie (voir les notes 8, 9 et 12).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations relatives à des passifs financiers. La trésorerie de la Fiducie est gérée conformément aux politiques qui visent à doter la Fiducie de ressources en trésorerie suffisantes pour satisfaire ses obligations actuelles et futures, dans des circonstances normales ou inhabituelles. Les passifs financiers de la Fiducie ont une échéance mensuelle, à l'exception de l'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit. L'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit est associé aux contrats de swaps sur défaillance de crédit conclus avec la banque. Son échéance prévue est en mars 2015 ou à une date de révision ultérieure, celle-ci intervenant tous les cinq ans. Aux termes des swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est cédé en nantissement à la banque. En conséquence, si des pertes surviennent, la Fiducie détient une option de céder son placement et son montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit comme règlement du paiement. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue des placements (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des swaps sur défaillance de crédit A, B et C totalise 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2009), ce qui correspond à la valeur nominale du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

7 Valeurs comptables des actifs et passifs financiers classés par catégorie

Les actifs et les passifs financiers sont présentés dans les états de l'actif net soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement qui correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, en fonction de catégories établies dans les normes comptables applicables aux instruments financiers. La valeur comptable de chaque catégorie d'actif ou de passif financier est présentée dans le tableau ci-après :

31 décembre 2010	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement \$
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	53 484 435	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	44 184 913	-	-
Placements à court terme <i>a)</i>	1 299 305	-	-
Encaisse	108 763	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	251 000	-
Autres actifs	-	582 872	-
Total des actifs financiers	99 077 416	833 872	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	128 177
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	406 000
Distributions à payer	-	-	363 730
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	96 370 140	-	-
Total des passifs financiers	96 370 140	-	897 907

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

31 décembre 2009	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement \$
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	57 961 195	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	39 870 676	-	-
Placements à court terme <i>a)</i>	1 549 860	-	-
Encaisse	115 678	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	318 000	-
Autres actifs	-	665 970	-
Total des actifs financiers	99 497 409	983 970	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	165 509
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	472 000
Distributions à payer	-	-	363 730
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	96 345 810	-	-
Total des passifs financiers	96 345 810	-	1 001 239

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18.

8 Placement

Le placement est constitué d'un dépôt à terme qui est émis sur une base non subordonnée et non garantie par la Banque Nationale du Canada et dont la note de solvabilité à long terme accordée par S&P est de A.

Le dépôt à terme a une juste valeur de 53 484 435 \$ (57 961 195 \$ en 2009) et une valeur nominale de 53 292 582 \$ (57 657 341 \$ en 2009). Il porte intérêt au taux de 3,094 %. L'intérêt est payable mensuellement jusqu'en mars 2015, après quoi le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision, jusqu'à l'échéance de la Fiducie.

Aux termes des contrats sur les swaps sur défaillance de crédit et par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 3, le dépôt à terme est cédé en nantissement à la banque depuis le 20 janvier 2009. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

9 Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir de 44 184 913 \$ (39 870 676 \$ en 2009) de la banque sur les swaps sur défaillance de crédit représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présumant la poursuite de l'exploitation de l'entité. En raison des avis d'événements de crédit décrits à la note 12, la banque retient une partie des versements mensuels de la prime correspondant approximativement à une réduction de 70 %, calculée en fonction du total des pertes éventuelles maximales sur les obligations de référence. Au 31 décembre 2010, la valeur nominale du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est de 44 026 418 \$ (39 661 659 \$ en 2009). Le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit vient à échéance en mars 2015 et porte intérêt au taux de 3,094%, payable mensuellement jusqu'en mars 2015, après quoi, le taux de rendement sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la dissolution de la Fiducie.

10 Placements à court terme

La Fiducie a investi des liquidités dans des acceptations bancaires échéant le 17 janvier 2011 (14 janvier 2010 en 2009). Les placements à court terme portent intérêt au taux de 1,15 % (0,24 % en 2009) et comprennent des intérêts courus de 2 984 \$ (170 \$ en 2009).

11 Autres actifs

Les autres actifs, qui s'établissent à 582 872 \$ (665 970 \$ en 2009), se composent du débiteur à court terme correspondant aux montants cumulés mensuellement par la banque pour le bénéfice de la Fiducie, des honoraires à recevoir au titre du contrat financier ainsi que d'autres comptes débiteurs.

Autres actifs	2010	2009
	\$	\$
Débiteur à court terme (honoraires à recevoir au titre du contrat financier)	576 000	647 000
Autres comptes débiteurs	6 872	18 970
Total	<u>582 872</u>	<u>665 970</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

12 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Swaps sur défaillance de crédit avec la banque

Par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 3, Silverstone a été remplacé par la banque à partir du 20 janvier 2009. La Fiducie a conclu avec la banque trois swaps sur défaillance de crédit (les « contrats de swaps A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera la banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit devraient venir à échéance en mars 2015 ou toute date de révision subséquente, celle-ci intervenant tous les cinq ans. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps A, B et C totalise 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2009). En vertu des contrats de swaps A, B et C, un paiement mensuel de la Fiducie à la banque correspondant au taux contractuel de 6,40 % est appliqué au notionnel des contrats et le taux contractuel de 3,094 % est appliqué aux placements cédés en garantie. Ces montants sont échangés entre la Fiducie et la banque, le rendement net étant versé à la Fiducie. Sur une base mensuelle, la banque acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme cédé en garantie, tel qu'il est mentionné dans le prospectus avec supplément déposé le 4 mars 2005. Cette portion est égale au versement mensuel pour le mois considéré.

La banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement cédé en garantie.

Le notionnel total des trois contrats de swaps A, B et C au 31 décembre 2010 était de 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2009) relativement aux portefeuilles d'obligations de référence dont la valeur nominale était de 7 826 496 421 \$ (7 826 496 421 \$ en 2009). La Fiducie a estimé la perte cumulative non réalisée sur les contrats de swaps A, B et C et l'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit au 31 décembre 2010 à 96 370 140 \$ (perte cumulative non réalisée de 96 345 810 \$ en 2009), montant conforme à l'évaluation faite par la banque.

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des contrats de swap sur défaillance de crédit avec la banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte spécifié) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essuyer suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap A, B et C totalise 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2009).

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit, plus le montant total du débiteur à court terme présenté dans les autres actifs, moins le montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 44 354 913 \$ au 31 décembre 2010 (40 045 676 \$ en 2009).

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Événements de crédit

Comme il est mentionné à la note 1, l'actif net de la Fiducie fluctue en fonction de divers facteurs, notamment les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédits dans le portefeuille, tel que cela est décrit plus haut. La Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans les portefeuilles. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des swaps sur défaillance de crédit A, B et C est respectivement de 23 634 614 \$ (0,95 %), 31 976 243 \$ (1,25 %) et de 41 708 143 \$ (1,50 %).

La Fiducie n'a pas reçu d'avis de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans les portefeuilles au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Au cours de l'exercice précédent, le 26 novembre 2009, la Fiducie a reçu de la banque des avis d'événement de crédit relativement aux obligations de référence suivantes :

	Exposition (\$)	Exposition par part (\$)
Contrat de swap A		
Glacier Funding CDO	(3 822 205)	(0,37)
IXIS ABS CDO Ltd.	(4 959 073)	(0,48)
STATIC Residential CDO (Start) 2006-B Ltd.	(21 695 944)	(2,09)
Straits Global ABS CDO 2004-1	(23 634 614)	(2,27)
Perte maximale relative aux obligations de référence aux termes du contrat de swap A	(23 634 614)	(2,27)
Contrat de swap B		
Ivy Lane CDO 2006-1	(31 976 243)	(3,08)
STATIC Residential CDO (Start) 2006-B Ltd.	(16 278 126)	(1,57)
Perte maximale relative aux obligations de référence aux termes du contrat de swap B	(31 976 243)	(3,08)
Contrat de swap C		
Duke Funding VII Ltd.	(12 702 066)	(1,22)
Perte relative aux obligations de référence aux termes du contrat de swap C (maximum est de 41 708 143 \$)	(12 702 066)	(1,22)
Total de la perte éventuelle maximale sur les événements de crédit susmentionnés	(68 312 923)	(6,57)
Notionnel	97 319 000	9,36
Notionnel, déduction faite du total de la perte éventuelle maximale	29 006 077	2,79

Suite à ces avis d'événements de crédit, le total de la perte éventuelle maximale serait de 6,57 \$ par part et, dans ce cas, le prix de rachat maximum serait de 2,79 \$ par part.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Aux termes des contrats financiers, l'évaluation des obligations de référence en défaut pourrait prendre jusqu'à 720 jours après la remise des avis d'événement de crédit par la banque. Entre-temps, les contrats financiers permettent à la banque de retenir une partie des primes correspondant à de telles obligations de référence en défaut, jusqu'à ce que les pertes définitives soient établies. Également aux termes des contrats financiers, la banque, à titre d'agent des calculs, doit agir de bonne foi et d'une manière raisonnable sur le plan commercial aux fins de déterminer le montant des primes à retenir en fonction des prix définitifs prévus de telles obligations en défaut. À toutes les dates de versement suivant la réception de ces avis d'événement de crédit, la partie des primes retenue par la banque correspondait à une perte totale sur ces obligations de référence en défaut et représentait donc une réduction de 70 % (il faut noter qu'il n'y a pas de retenues d'intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit). En conséquence, les distributions aux porteurs de parts sont réduites depuis la distribution déclarée en décembre 2009 (dont il est fait mention à la note 15).

Après ce processus de 720 jours devant prendre fin le 16 novembre 2011, la Fiducie devra transférer à la banque, à même ses actifs, un montant au titre du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit qui correspondra aux pertes subies relativement à ces obligations de référence en défaut, ce qui aura une incidence sur les revenus d'intérêt et devrait normalement réduire encore davantage le revenu de la Fiducie disponible pour financer des distributions.

Portefeuilles d'obligations de référence

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les contrats de swaps A, B et C sont assujettis à des normes d'admissibilité des actifs et à des directives de placement qui pourraient, au fil du temps, modifier l'exposition économique d'ensemble de la Fiducie au rendement de ces portefeuilles. Au 31 décembre 2010, le notionnel s'élevait à 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2009). Les paiements des swaps sur défaillance de crédit sont effectués sur une base mensuelle. Les notations moyennes pondérées indiquées ci-après sont établies comme suit : multiplier le notionnel des contrats de chaque obligation de référence par le facteur de notation attribué par S&P, faire la somme de ces produits et diviser cette somme par le notionnel total, puis attribuer le résultat obtenu à la notation S&P correspondante. Les informations présentées ci-après font l'objet de telles normes d'admissibilité des actifs et directives de placement. Les portefeuilles d'obligations de référence ont été structurés entre le 13 décembre 2004 et le 28 février 2005 (la « **date de création** »).

Contrat de swap A

Le contrat de swap A porte sur la performance de crédit des obligations de référence du portefeuille 1, lequel comprenait 197 obligations de référence au 31 décembre 2010 (202 en 2009).

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

La composition du portefeuille 1 aux 31 décembre 2010 et 2009 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	6	3,6	7	3,5
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	4	2,4	4	2,2
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	85	28,3	85	27,7
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	30	16,5	32	17,4
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	72	49,2	74	49,2
	197	100,0	202	100,0

- a. Les notations S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques dans des titres de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Notation	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	(notation équivalente S&P*)	(notation équivalente S&P*)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	18,1	35,5
AA	12,7	13,7
A	14,9	10,1
BBB	5,8	6,3
BB	5,7	9,3
B	4,5	2,5
CCC	16,5	9,5
CC	5,3	4,8
C	1,6	1,4
D	14,9	6,9
Total	100,0	100,0

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de S&P attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et aux positions synthétiques dans des titres de sociétés composant le portefeuille 1 était entre B et B- au 31 décembre 2010 (entre BB- et B+ en 2009).

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Contrat de swap B

Le contrat de swap B porte sur la performance de crédit des obligations de référence du portefeuille 2, lequel comprenait 138 obligations de référence au 31 décembre 2010 (143 en 2009).

La composition du portefeuille 2 aux 31 décembre 2010 et 2009 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	5	5,9	6	6,2
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	2	0,7	3	2,6
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	51	21,5	51	21,2
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	14	16,1	15	15,1
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	66	55,8	68	54,9
	138	100,0	143	100,0

- a. Les notations S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques dans des titres de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Notation	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	(notation équivalente S&P*) Pourcentage de l'actif	(notation équivalente S&P*) Pourcentage de l'actif
AAA	11,6	30,1
AA	12,8	7,1
A	13,4	14,0
BBB	13,8	14,5
BB	5,5	15,3
B	2,0	1,1
CCC	19,3	1,6
CC	6,5	7,1
C	4,7	3,9
D	10,4	5,3
Total	100,0	100,0

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de S&P attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et aux positions synthétiques dans des titres de sociétés composant le portefeuille 2 était entre B et B- au 31 décembre 2010 (entre BB et BB- en 2009).

Contrat de swap C

Le contrat de swap C porte sur la performance de crédit des obligations de référence du portefeuille 3, lequel comprend 236 obligations de référence au 31 décembre 2010 (237 en 2009).

La composition du portefeuille 3 aux 31 décembre 2010 et 2009 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	4	4,9	4	4,8
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	1	0,2	1	0,2
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	82	18,1	82	18,9
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	49	24,3	49	23,5
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	100	52,5	101	52,6
	236	100,0	237	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

- a. Les notations S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques dans des titres de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Notation	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	(notation équivalente S&P*)	(notation équivalente S&P*)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	5,7	10,7
AA	8,3	15,3
A	13,2	16,1
BBB	14,7	14,0
BB	8,2	17,0
B	3,7	5,9
CCC	20,6	3,8
CC	15,7	13,5
C	2,0	0,9
D	7,9	2,8
Total	100,0	100,0

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de S&P attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et aux positions synthétiques dans des titres de sociétés composant le portefeuille 3 était entre B- et CCC+ au 31 décembre 2010 (entre BB- et B+ en 2009).

13 Frais de service

La Fiducie a engagé précédemment des frais de service de conseils en placement correspondant à 0,40 % par année du montant en cours (produit net du placement moins les pertes) par part détenu par les clients de ces conseillers en placement.

Le 18 mars 2009, la Fiducie a payé, pour la période allant du 1^{er} août 2007 au 28 février 2009, un montant de 83 498 \$ au titre de frais de service fondés sur l'actif net par part plutôt que sur le montant en cours représentant un montant de 658 095 \$. À la suite de cette décision, la Fiducie a comptabilisé au 31 décembre 2009, une diminution de 574 597 \$ des frais de service ainsi des frais connexes de 75 519 \$. De plus, depuis mars 2009, la Fiducie ne verse plus de frais de service aux conseillers en placement. De plus, depuis mars 2009, la Fiducie ne verse plus de frais de service aux conseillers en placement.

14 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes du contrat de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités des contrats de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre des contrats de swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

15 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en série un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Rachats trimestriels

Les parts peuvent être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable de chacun des mois de mai, d'août et de novembre (la « **date de rachat** »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de rachat. Le paiement du prix de rachat aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre des montants suivants :

- a) 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Rachat annuel

Les parts peuvent également être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable du mois de février (la « **date de rachat annuelle** »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de dénouement. Le paiement du prix de dénouement aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat annuelle. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap A, B et C et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 53 292 582 \$ (57 657 341 \$ en 2009) et du compte débiteur à long terme lié aux contrats de swaps sur défaillance de crédit de 44 026 418 \$ (39 661 659 \$ en 2009) de la Fiducie, moins les frais de dénouement applicables.

Aucun rachat n'a eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

	2010	2009
Nombre de parts		
Solde au début et à la fin de l'exercice	10 392 283	10 392 283

Le capital des porteurs de parts est composé des titres de capital émis, du déficit et de la réserve pour les frais courants. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

	2010 \$	2009 \$
Titres de capital émis		
Solde au début de l'exercice	50 413 388	76 869 023
Remboursement de capital aux porteurs de part	(4 780 450)	(26 455 635)
Solde à la fin de l'exercice	45 632 938	50 413 388
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(47 619 407)	(54 970 265)
Transfert des frais courants de l'exercice	52 982	47 966
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation	4 289 361	7 302 892
Solde à la fin de l'exercice	(43 277 064)	(47 619 407)
Réserve pour les frais courant		
Solde au début de l'exercice	340 349	388 315
Transfert au déficit de l'exercice	(52 982)	(47 966)
Solde à la fin de la période	287 367	340 349
Actif net représentant le capital des porteurs de parts	2 643 241	3 134 330

Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 0,5 % des parts en circulation de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Distributions et gestion du capital des porteurs de parts

Le fiduciaire gère le capital de la Fiducie de façon à ce qu'elle soit en mesure de poursuivre son exploitation tout en maximisant le rendement pour les porteurs de parts.

La Fiducie avait pour premier objectif de fournir aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles à un taux fixe égal à 0,0687 \$ la part (0,8244 \$ par an) jusqu'au 9 mars 2010 et, par la suite, un flux de distributions mensuelles à un taux fixe révisé tous les cinq ans afin de correspondre au taux obligataire à cinq ans du gouvernement du Canada majoré de 4 % à 4,5 %, et de rembourser aux porteurs de parts, à une date de révision proche du 9 mars 2010 et avant le 9 mars 2045, un montant égal à la valeur résiduelle de la Fiducie. Toutefois, cet objectif n'est plus réalisable en raison des événements de crédit annoncés en novembre 2009 (dont il est fait mention à la note 12). Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées à la déclaration, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Par suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie sur les swaps depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a repris les distributions mensuelles, a versé le 30 janvier 2009 la distribution déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, trois distributions extraordinaires en trésorerie pour un total de 1,755 \$ par part. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Fiducie a également déclaré deux distributions extraordinaires en trésorerie pour un total de 0,04 \$ par part. Suite aux avis d'événement de crédit décrits à la note 12, les distributions mensuelles aux porteurs de parts ont été réduites à partir des distributions déclarées en décembre 2009 (363 730 \$ ou 0,035 \$ par part au lieu de 713 950 \$ ou 0,0687 \$ par part).

16 Opérations entre apparentés

La gestion de la Fiducie incombe au fiduciaire. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan, filiale de la Banque Nationale du Canada, agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si le fiduciaire le demande. Le promoteur de la Fiducie, et par conséquent un de ses conseillers en placement, est Financière Banque Nationale, filiale de la Banque Nationale du Canada. Comme il est décrit à la note 8, le dépôt à terme a été souscrit auprès de la Banque Nationale du Canada. En plus des transactions décrites séparément dans les présents états financiers, les transactions suivantes ont été effectuées au cours des exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

Dépenses engagées au cours de l'exercice		2010	2009
		\$	\$
Gestion Global DIGIT II Inc.	Rémunération des administrateurs du fiduciaire	117 371	119 919
Banque Nationale du Canada	Frais de l'agent administratif	28 350	28 443
Financière Banque Nationale	Frais de service	-	(84 948)
Société de Fiducie Natcan	Droits de garde	2 238	4 454
		<u>147 959</u>	<u>67 868</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Comptes créditeurs et charges à payer	2010	2009
	\$	\$
Gestion Global DIGIT II Inc.	7 111	5 133
Banque Nationale du Canada	7 087	7 087
Financière Banque Nationale	-	-
Société de Fiducie Natcan	600	1 000
	<u>14 798</u>	<u>13 220</u>

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu entre les parties.